



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

évasion fiscale

Question écrite n° 65312

Texte de la question

M. Thierry Mariani attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État sur le rapport d'information de la commission des finances de l'Assemblée nationale sur les paradis fiscaux. Ce rapport préconise notamment de doter l'administration des moyens de détecter et de réprimer la fraude et l'évasion fiscales, et plus particulièrement d'instaurer une obligation pour les établissements financiers de déclarer tout mouvement financier, tout compte ouvert, tout produit ou montage en lien avec un territoire non coopératif. Il le prie de bien vouloir lui préciser sa position sur cette suggestion et s'il entend lui donner une suite.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65312

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'Etat

Ministère attributaire : Économie, finances et industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er décembre 2009, page 11283

Question retirée le : 21 décembre 2010 (Fin de mandat)